



Le Stokois

Le bulletin d'information de la
Municipalité de Stoke

Édition
AVRIL
2025



Crédit photo : Stoke, c'est bon d'y participer
Activité : Après-midi Jeux de mots 2024, à la bibliothèque Réjeanne Venner.



Page
5

Consultation publique - Camp Papillon / Camp St-Pat's

La Municipalité invite ses citoyens à une consultation publique portant sur l'avenir du lot composant l'ancien Camp St-Pat's. Cette dernière se tiendra **le 2 avril 2025 à 19 h** à la salle Les Appalaches du centre communautaire situé au 387, rue Principale.

p. **4**



Nouvelle directrice générale adjointe

p. **12**



Élections municipales 2025

p. **19**



L'Expo-vente du Cercle de fermières

AVRIL 2025

SOMMAIRE



DATES IMPORTANTES

Chroniques municipales

- 03 | Mot du maire
- 04 | Les Échos du conseil
- 04 | Une nouvelle directrice générale adjointe
- 05 | Consultation publique du 2 avril 2025
- 07 | Subventions municipales disponibles
- 08 | Période de dégel 2025
- 09 | Information du Service d'inspection
- 10 | Ouverture de l'écocentre pour la saison 2025
- 11 | Le Service de sécurité incendie SSI recrute !
- 12 | Élections municipales 2025
- 13 | Collecte sélective : principales nouveautés
- 14 | Info-Biblio

Stoke, c'est bon d'y participer

- 15 | Inscription au camp de jour
- 15 | Les vendredis Juste pour ados
- 15 | Ouverture du Parc 3R

Vie communautaire

- 16 | La boîte d'échanges de semences
- 16 | L'ACEF Estrie invite à la vigilance
- 17 | Activités à venir
- 18 | AGA - Coop Stoke | Dissolution de Globale Local
- 19 | Expo-Vente du Cercle de fermières Stoke

Nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal



Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 17 h
Vendredi : Fermé

Congé de Pâques

Fermeture du bureau municipal :
Jeudi 17 avril | Lundi 21 avril



Coordonnées du bureau municipal
819 878-3790 | reception@stoke.ca | stoke.ca

2 avril, 19 h

Consultation publique - p. 5



14 avril, 19 h

Séance du conseil municipal



22 avril

Deuxième versement de taxes



30 avril

Ouverture de l'écocentre régional



AVRIL						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
		1	2	3 	4	5
6	7	8	9	10 	18	12
13	14	15	16	17 	18	19
20	21	22	23	24 	25	26
27	28	29	30			

MAI						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
				1 	2	3
4	5	6	7	8 	9	10
11	12	13	14	15 	16	17
18	19	20	21	22 	23	24
25	26	27	28	29 	30	31

Légende



Compost



Déchets



Récupération

311

Pour toute urgence municipale

Mot du maire

Par Luc Cayer, maire

Implication citoyenne

En 2025, il vous sera possible d'exercer vos droits de citoyen. Une élection municipale prévue le 2 novembre et une autre au fédéral dont la date est encore inconnue au moment d'écrire ces lignes. Il est primordial de faire entendre votre voix lors de ces deux événements.

Je profite de cette tribune pour mentionner la perte de deux citoyens qui ont marqué l'histoire de notre communauté à leur façon. Monsieur Denis Gosselin, bien connu pour son implication bénévole notamment à l'APLS (Association pour la protection du lac Stoke) et monsieur André Bouchard qui a été à l'emploi de la Municipalité de Stoke pendant près de 30 ans à titre d'inspecteur. Sympathies aux familles.



Merci

Semaine de l'action bénévole

Sous le thème *En route vers le bénévolat*, la 51^e édition de la Semaine de l'action bénévole se déroule cette année du 27 avril au 3 mai. La Municipalité en profite pour remercier tous les bénévoles qui s'impliquent de près ou de loin au sein des organismes municipaux et lors des activités organisées par la Municipalité.



Bénévolat, c'est enrichir son parcours en prenant la route pour aller à la rencontre des autres. C'est mettre de l'avant ses forces et sortir des sentiers battus. On en ressort grandi, uni et on y gagne autant que l'on donne.

Vous avez des questions ?

Nous vous invitons à assister aux séances du Conseil !



Il est possible de consulter les procès-verbaux
des séances en ligne au stoke.ca/seance



AVIS AUX CITOYENS

À partir du mois d'avril, les séances du conseil municipal ne seront plus diffusées via la plateforme Facebook. Cette décision reflète le souhait des élus de limiter au maximum l'utilisation de plateformes américaines.

Les Échos du Conseil

*un résumé des principales décisions
prises par le Conseil municipal*



Par Jonathan Lemaire, directeur général et greffier-trésorier

Lors de la séance de mars 2025, le Conseil a pris différentes décisions que nous vous résumons en quelques lignes.

Appel d'offres et demandes de prix pour les travaux de voirie 2025

Il est déjà temps de procéder aux appels d'offres pour les travaux de voirie prévus au budget et au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025. Des appels d'offres publics et des demandes de prix sur invitations ont été réalisés, notamment pour la fourniture de matériaux granulaires, les travaux de nivelage, le fauchage et le débroussaillage des abords routiers, le balayage de rues et le rapiéçage manuel. Quand il nous est possible de le faire légalement, les entreprises stokoises sont prioritaires.

**Reddition de compte – Subventions diverses**

On nous demande régulièrement si la municipalité compte que sur la taxation pour réaliser ses projets. Bien que la taxation soit un des modes de financement le plus important pour une municipalité, nous bénéficions souvent d'aide financière provenant de palier de gouvernement plus élevé. Dans cet ordre d'idée, nous avons officialisé la reddition de compte de deux programmes provinciaux pour lesquels nous obtiendrons plus de 190 000\$ pour l'entretien des routes municipales.

Embauche d'une ressource temporaire aux loisirs :

En raison de l'absence non prévue et d'une durée indéterminée de notre seule ressource en loisirs et afin de maintenir un minimum d'activités et ainsi un degré satisfaisant de dynamisme dans la communauté, une ressource externe en loisirs sera embauchée. La Municipalité s'est donné le mandat de trouver une ressource pouvant remplacer Joakim totalement ou en partie. Nous avons déjà dû annuler quelques activités et mettre une croix sur de nouvelles offres pour 2025. Nous espérons sincèrement que ce n'est que partie remise pour 2026.

**Une nouvelle directrice générale adjointe**

Un vide a été créé à la suite du remaniement interne vécu dans le but de pourvoir le poste à la direction générale. En effet, le poste de directeur des services municipaux et greffier-trésorier adjoint s'est retrouvé sans titulaire. Cette situation a été le moment idéal pour se questionner sur nos besoins en ressources humaines. Le conseil municipal a décidé de miser sur l'optimisation des responsabilités.

Les postes à la direction ont donc été remaniés afin de miser sur les forces et formations des gens en place. C'est ainsi que la Municipalité a ouvert un poste de direction générale adjointe. Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée, à la fin mars, de madame Line Provencher qui détient une bonne expérience dans le monde municipal, et ce, particulièrement en comptabilité et trésorerie. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une belle carrière au sein de l'équipe municipale.



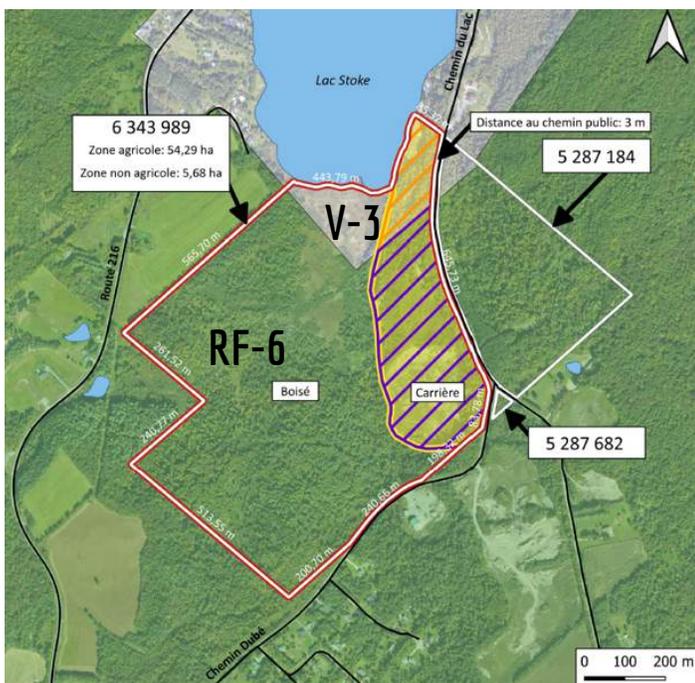
Échanges sur la vocation du terrain

Camp Papillon / Anciennement St-Pat's

Mercredi 2 avril 2025, 19 h | Salle Les Appalaches

➤➤➤ **Ordre du jour**

- 1** Mot de bienvenue
- 2** Positionnement et zonage du terrain visé



- V-3**
- unifamilial
 - Résidence de tourisme
 - gîte touristique
 - habitation intergénérationnelle
 - Maison d'accueil
- RF-6**
- Érablière | Sylviculture
 - Abri forestier
 - Camp de vacances
 - Centre de répit

Pour accéder au Règlement de zonage no 460 : <https://stoke.ca/reglements>

- 3** Bref historique des demandes antérieures / CPTAQ
- 4** Usages permis actuellement et restrictions MRC ★ Voir point 2
- 5** Estimé des coûts
 - ★ Dépenses à ce jour
 - ★ Coûts selon l'option retenue

Vous avez des questions concernant la vocation de ce terrain et vous aimeriez qu'elles soient discutées lors de la consultation? Vous avez jusqu'au 31 mars pour nous acheminer vos questions au greffe@stoke.ca



Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



Le site de la Municipalité regorge d'information sur plein de sujets relatifs à la vie municipale

Vous souhaitez connaître les subventions offertes par la Municipalité ?

stoke.ca/subventions



Consultez-le ! WWW.STOKE.CA



**VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UN ARTICLE?
VOICI LA PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :**
10 AVRIL 2025

Info : greffe@stoke.ca



Le Stokois est disponible en tout temps dans les Croque-Livres suivants :



Devant le bureau municipal au 403, rue Principale
Devant la bâtisse au coin du 4e Rang au 155, route 216



Le Stokois est également disponible au bureau municipal sur les heures d'ouverture



Coupon d'abonnement

Nom _____

Adresse _____

Tél / courriel _____



★ Pour les citoyens de Stoke seulement ★

Votre abonnement est en vigueur dès la réception de votre coupon au bureau municipal. Vous n'avez pas à le remplir à chaque mois.



Info-Communications

Par Mylène Brouillet,
adjoite-administrative, greffe et communication



Subventions disponibles

ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

Par ce programme, la Municipalité souhaite soutenir les citoyennes désireuses d'utiliser cette méthode pour réduire la quantité de déchets et économiser les ressources naturelles en offrant une subvention pour l'achat de produits d'hygiène féminine. Pour obtenir cette subvention qui couvre 50 % des coûts d'achat jusqu'à concurrence de 100 \$, il suffit de compléter le **formulaire en ligne** et de fournir les pièces justificatives.



ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Ce programme permet de soutenir les parents désireux d'utiliser cette méthode afin de diminuer la quantité de déchets et d'économiser les ressources naturelles. Pour obtenir cette subvention qui couvre 50 % des coûts d'achat jusqu'à concurrence de 50 \$ par enfant, il suffit de compléter le **formulaire en ligne** et de fournir les pièces justificatives.

ACHAT DE PAPIER DE TOILETTE RÉUTILISABLE

Par ce programme, la Municipalité souhaite soutenir les citoyens désireux d'utiliser ces produits pour réduire la quantité de déchets et économiser les ressources naturelles en offrant une subvention pour l'achat de papier de toilette réutilisable pouvant atteindre une somme maximale de 50 \$. Pour obtenir cette subvention, il suffit de compléter le **formulaire en ligne** et de fournir les pièces justificatives.



REMBOURSEMENT DE LA SURTAXE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DES PERSONNES NON-RÉSIDENTES

La Municipalité désire favoriser la pratique d'activités sportives, de loisirs et culturelles chez les jeunes, en y consacrant un montant à son budget annuel. Pour ce faire, elle adopte et maintient la Politique de remboursement de la surtaxe d'inscription aux activités des personnes non-résidentes perçue par les municipalités limitrophes. Vous devez remplir le **formulaire en ligne** et ensuite l'envoyer accompagné des documents justificatifs.



Pour en savoir plus sur les programmes de subvention :

<https://stoke.ca/municipalite/vivre-a-stoke/subventions-disponibles/>

Mylène Brouillet, 819 878-3790, poste 231 | greffe@stoke.ca

Info-travaux de la voirie



Voici les travaux prévus dans les prochaines semaines



Réparation de chemins



Réparation et/ou installation de signalisations municipales



Balai de rues

Ces travaux peuvent être reportés selon les conditions météorologiques

PROTÉGEONS NOS ROUTES EN PÉRIODE DE DÉGEL!

Du lundi 24 mars (00 h 01) au vendredi 23 mai (23 h 59).

Caractérisé par ses températures instables, le mois de mars québécois demande de l'adaptation : c'est pourquoi notre équipe des travaux publics trouve important d'informer la communauté stokoise en lien avec le déneigement des routes durant cette période.

Chaque année, au Québec, dégel rime avec fragilisation des routes. En effet, selon une étude réalisée par le Ministère des Transports, les routes deviennent entre 30 et 70% plus fragiles lors de la « période de dégel ».

Ainsi, pour préserver la qualité des routes, il est possible qu'elles ne soient pas déneigées comme à l'habitude ce mois-ci, ce qui épargnera leur structure, empêchera la création de nids-de-poule et évitera la formation d'amas de gravier. Il est également fortement déconseillé d'entreprendre des travaux permanents et d'envergure car aucune intervention ne peut être effectuée en profondeur en période de dégel.



Selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.



FRANÇOIS JACQUES
DÉPUTÉ DE MÉGANTIC

819 875-5410

francois.jacques.mega@assnat.qc.ca

PARTENAIRE IMPLIQUÉ
dans sa communauté!

Information du Service d'inspection

Par Anne Beauchemin, inspectrice en bâtiment et environnement
819 878-3790, poste 224 ou inspection@stoke.ca



La vidange de votre fosse septique est due?

Prévoyez un rendez-vous dès le printemps pour la vidange !

Toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- Aux **deux ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon permanente;
- Aux **quatre ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon saisonnière.



➤ Vous ne savez pas quand a eu lieu la dernière vidange?
Contactez-nous au 819 878-3790, poste 224 ou inspection@stoke.ca



Pensez à nous faire parvenir la preuve de vidange (facture), c'est obligatoire !



Vous souhaitez faire des travaux cet été ? Ne tardez pas pour demander votre permis !



Abri temporaire
Du 15 octobre
au 30 avril

Vous pouvez procéder à la demande et au paiement de votre permis en ligne en vous rendant sur le site de la Municipalité :
<https://stoke.ca/permis-certificat>



PORTAIL CITOYEN **Être informé, c'est l'affaire de tous!**

Inscrivez-vous au :
<https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

pour recevoir les alertes municipales par texto, téléphone ou courriel, et ce, selon votre secteur et vos préférences.



Modification de l'horaire de collecte



Fermeture partielle/complète de routes



Travaux dans le réseau d'égouts/aqueduc



Avis d'ébullition ou de non consommation

Catastrophes naturelles



Païement de vos taxes par virement bancaire

Par Isabelle Cozzens, adjointe à la comptabilité



- Sur le site de votre institution financière, vous devez choisir la Municipalité de Stoke comme fournisseur inscrit comme suit :

Fournisseur : **Municipalité Stoke - Taxes (QC)** ▼

- Le numéro de référence est numérique et correspond au numéro de client formé de 4 chiffres qui se trouve au bas de votre coupon de remise de votre compte de taxe.

S.I.P.C. 2091
MUNICIPALITÉ DE STOKE
INTÉRÊTS/ARRÉRAGES
ÉCHÉANCE 2023-02-27 PÉNALITÉ
No CLIENT XXXX **TOTAL:**



Si votre institution financière vous demande un numéro de référence de plus de 4 chiffres, ajoutez des zéros (0) devant votre numéro de client !

- Vous pouvez également programmer tous vos versements dès la réception de votre compte de taxe. Cette option permet d'avoir l'esprit tranquille durant toute l'année !
- Pour vous inscrire au retrait automatique ou établir des paiements préautorisés, contactez la comptabilité au 819 878-3790, poste 226 ou par courriel au comptabilite@stoke.ca

Deuxième versement :
22 avril 2025

La collecte du polystyrène

Le polystyrène doit être rincé avant d'être déposé dans les bacs



Point de dépôt

Garage municipal :
365, rue Principale

du 30 avril au 29 novembre 2025

Ouverture de l'écocentre durant la période hivernale

5 avril,
9 h à 15 h

666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE

Réouverture de l'écocentre :

➤ 30 avril au
29 novembre

Mercredi, jeudi, vendredi

9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 15 h





Le service de sécurité incendie SSI recrute !

Vous souhaitez faire partie de l'équipe?

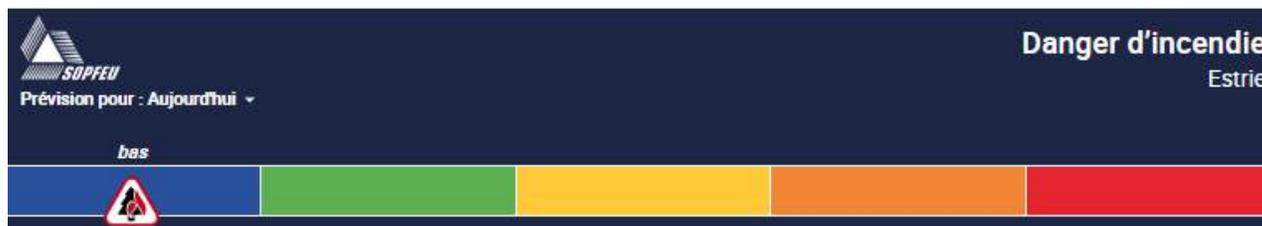
Pour info ou faire parvenir votre CV : incendie@stoke.ca !

Comment remplir votre demande de permis de feu

Rendez-vous au stoke.ca/permis-feu et cliquez sur le bouton **Formulaire de demande pour permis de feu**

 FORMULAIRE DE DEMANDE POUR PERMIS DE FEU

Une fois sur le formulaire, la première question concerne l'indice de feu de la SOPFEU. Cet indice se trouve sous le bouton du formulaire. Notez bien l'indice avant d'ouvrir le formulaire.



Quand faut-il ramoner la cheminée?

Réf : Promutuel Assurance

Le ramonage doit être fait au moins une fois par année. Le **printemps** est le meilleur moment : la saison de chauffage vient de se terminer, et les dépôts sont ainsi plus faciles à éliminer. Cela vous donne plus de temps, comparativement à l'automne, pour faire au besoin les réparations requises avant l'hiver.



Selon la fréquence d'utilisation et la qualité du bois utilisé, vous pourriez avoir à ramoner votre cheminée plus souvent. Voici les signes à surveiller et les bonnes habitudes à prendre :

- Surveillez régulièrement la vitesse à laquelle les dépôts s'accumulent.
- Si les dépôts atteignent une épaisseur de 4 millimètres, nettoyez la cheminée et son tuyau de raccordement.
- Soyez à l'affût des indices suivants : détérioration (fissures, déformations, etc.), corrosion (tuyaux de raccordement, chemisage, parois extérieures), taches de rouille (parois extérieures), gonflements (chemisage), taches noires ou blanches (briques extérieures) et fissures ou pièces manquantes (chemisage).
- Vérifiez vos protections d'assurance habitation, notamment en ce qui a trait aux incendies. De plus, si vous modifiez l'utilisation d'un appareil de chauffage au bois ou faites l'acquisition d'un nouvel appareil, avisez votre assureur sans tarder.

Élections municipales 2025

2 novembre 2025

TU AIMES TON COIN,
VA PLUS LOIN.

PRÉSENTE-TOI AUX
ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2025

Réf : Site du Gouvernement du Québec

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le **2 novembre 2025**.

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

Plusieurs outils sont disponibles afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal et pour vous guider si vous avez choisi de vous présenter aux élections. Une infolettre et des séances d'information dans les différentes régions vous sont aussi proposées.

Rendez-vous sur le site du Gouvernement du Québec :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025>

MON BAC DANS MA COUR !

Votre bac doit être déposé dans votre cour et non sur le trottoir, ni dans le chemin.

Ce geste permet de faciliter l'entretien et le déneigement des chemins et des trottoirs



Une application pour s'y retrouver - N'hésitez pas à télécharger l'application Ça va où?, de RECYC-QUÉBEC, afin de savoir si une matière est destinée au bac de récupération, au compost ou à l'écocentre.



Si vous souhaitez vous rafraîchir la mémoire quant aux bons et moins bons gestes à faire à la maison au moment de récupérer vos matières, consultez le site de Bac Impact.

Modernisation de la collecte sélective : ce qui change pour vous

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.



Depuis le 1er janvier, le gouvernement du Québec a mis en place un nouveau système modernisé de collecte sélective. Désormais, le service de collecte est administré par Éco Entreprises Québec (ÉEQ), un organisme représentant les producteurs, soit les détenteurs de marques, les distributeurs et les metteurs en marché de contenants, d'emballages et d'imprimés au Québec. ÉEQ est responsable de la planification, du financement et de la mise en œuvre de ce nouveau système à l'échelle provinciale.

Quelles sont les principales nouveautés?

La modernisation de la collecte sélective apporte plusieurs changements, notamment :

- Une harmonisation des matières acceptées dans le bac bleu à travers tout le Québec.
- Une simplification du tri : on y dépose uniquement les contenants, emballages et imprimés, ni plus ni moins.
- L'ajout de nouvelles matières, auparavant destinées à la poubelle, qui doivent maintenant être placées dans le bac bleu, par exemple :
 - Sacs de croustilles 🍪
 - Emballages de barres tendres 🍫
 - Plastiques d'emballage, peu importe le type ou le numéro.



Grâce à cette modernisation, le tri à la maison devient plus simple, et un flux de matières plus important pourrait permettre de mieux recycler certains contenants et emballages en leur trouvant de nouveaux débouchés.

Les bonnes pratiques à conserver

Même avec ces changements, les bonnes pratiques de récupération demeurent essentielles :

- Ne pas emboîter les contenants et s'assurer que les matières sont bien séparées.
- Détacher les couvercles de leurs contenants, sauf s'ils sont trop petits (moins de 5 cm de diamètre).

Des règles de tri simplifiées partout au Québec depuis le 1er janvier 2025 !

Vous souhaitez connaître la liste complète des matières acceptées et les meilleures pratiques de récupération? Consultez le site d'Éco Entreprises Québec :

<https://bacimpact.ca/>

Pour en savoir encore plus :

<https://val-saint-francois.qc.ca/services/bacs-bleus/>

Info-Biblio

Par Annick Cormier, responsable de la bibliothèque

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Du 27 avril au 3 mai 2025 a lieu la **Semaine de l'action bénévole**. J'en profite pour souligner le travail minutieux de notre merveilleuse équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale. En plus de l'accueil lors des heures d'ouverture, les tâches sont variées et nombreuses pour offrir un service de qualité aux abonnés. Choix des achats, réparations des livres abîmés, appels aux abonnés, échanges de documents saisonniers avec le Réseau Biblio, animation de l'heure du conte, du club de lecture et des après-midi de jeux, accueil des groupes scolaires, rencontres d'équipes régulières, voilà quelques-unes des actions que prennent l'équipe de la biblio.



Merci

Mille mercis à notre équipe :

Carmen, Francine D, Francine L, Lise, Nicole L, Nicole N, Marie-Claude, Marielle, Marie-Paule, Mélanie, Pauline, Réjeanne, Richard, Stéphanie et Yanilou.

Vous êtes extraordinaires !



Heures d'ouverture:

Mardi : 15 h à 20 h | Mercredi : 13 h à 16 h

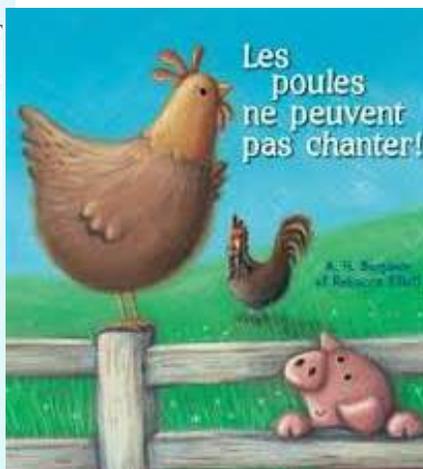
Jeudi : 17 h à 20 h | Samedi : 10 h à 12 h



Samedi 12 avril, 10 h

**L'HEURE
DU CONTE**

**Suivi d'un bricolage !
Pour les enfants
de 3 à 8 ans
accompagnés d'un adulte**



Les après-midi Jeux de mots

Tous les 4e jeudis de 13 h 30 à 16 h

**Venez partager d'agréables
en toute simplicité !**



Bénévolat

La lecture et les livres vous passionnent? Vous aimeriez vous impliquer à la bibliothèque municipale? Vous avez au moins 5 heures par mois à offrir? Contactez-nous afin de nous signifier votre intérêt !

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR



Le lien vers la plateforme Qidigo pour l'inscription au Camp de jour sera disponible très prochainement!

Suivez-nous sur nos réseaux pour demeurer informé !



2025



ANNULÉS

**LES VENDREDIS
JUSTE POUR ADOS**

DE

Stoke

RETOUR PRÉVU À L'AUTOMNE !

Ouverture du Parc 3R : 9 mai 2025

La neige est fondue, la température est douce?

Vous avez le goût de vous rendre au parc?

Sachez que le parc n'étant pas encore officiellement ouvert aux citoyens, les installations ne sont pas entretenues.

Soyez prudent si vous choisissez de vous y rendre !



crédit-photo : Maya-Rose Dion

Les Sentiers de l'Estrie inc.



Profitez gratuitement des Sentiers de l'Estrie de Stoke!

Pour les résidents seulement. Présentez-vous à l'Hôtel de ville avec une preuve de résidence

La boîte d'échanges de semences Troc-Jardin de retour !



Encore cette année, la boîte d'échanges de semences des Tabliers en Folie est disponible à la bibliothèque. Cette initiative a été mise en place pour compléter l'offre de la station Troc-Jardin située devant le Centre communautaire. Passez à la bibliothèque sur les heures d'ouverture pour venir chercher des semences ou déposer vos surplus (tant qu'il y en aura) !

Mardi : 15 h à 20 h

Jeudi : 17 h à 20 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Samedi : 10 h à 12 h

L'ACEF Estrie invite les citoyens à la vigilance



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie

Membre de l'Union des consommateurs

En effet, certaines entreprises font de la sollicitation téléphonique ou de la publicité sur les médias sociaux mettant de l'avant les subventions liées aux travaux d'efficacité énergétique. L'organisme ajoute que la sollicitation en vue de conclure des contrats pour les thermopompes, service d'isolation ou de décontamination est interdite depuis novembre. Malgré l'interdiction, des gens de la région ont signalé avoir reçu récemment de fréquents appels téléphoniques d'entreprises œuvrant dans ces secteurs d'activités. Des subventions existent, voici les programmes de subventions actuellement disponibles : **Logisvert** d'Hydro-Québec, **Transition énergétique Québec** du Gouvernement du Québec et **Prêt canadien pour des maisons plus vertes** du Gouvernement du Canada.

Supplément de revenu garanti

Service
Canada



Pour obtenir de l'information ou de l'aide :

- **Services Canada**
- **1-800-277-9915**
- **Dans un Centre Service Canada près de chez vous.**

Qu'est-ce que le SRG ?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Le Cercle de fermières Stoke

Par Marie-Claude Lefebvre. responsable communication



Le printemps arrive à grand pas ainsi que notre Expo-vente, le **samedi 26 avril**. Une invitation à passer au centre communautaire de Stoke entre 8 h 30 et 15 h 30 pour venir rencontrer les artisans et les fermières qui vous présenteront leurs réalisations que vous pourrez vous procurer (argent comptant).

Pour info : Contactez Claudette par courriel à presidente.stoke57@gmail.com ou par téléphone au 819 878-3812.

Nos réunions se tiennent les 2e mardis du mois à 13 h 30 à la salle Les Appalaches. Prochaine rencontre : 8 avril

Profitez du Transport magasinage pour faire vos achats!

- Pour personnes autonomes âgées de 55 ans et plus
- Service porte à porte

- Dates des transports les mercredis**
- 2 et 30 avril (Walmart)
 - 16 avril (Carrefour)



10 \$ Coût du transport aller-retour

Réservation : 819 845-5522



VIACTIVE
Salle Les Appalaches
Info: Simone Doyon
au 819 878-3461



Tous les lundis, de 13 h 30 à 14 h 30
Gratuit pour les 50 ans et plus



YOGA SUR CHAISE

Apportez votre tapis !

Le Club 2e et 3e âge vous invite tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30, **Du 5 février au 30 avril 2025 inclusivement.**

Rendez-vous à la Salle des Bâtisseurs
Information : Manon Leclerc (819) 678-5458 | Prix d'entrée 2 \$



Assemblée générale annuelle



Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses

**Le mardi 1er avril 2025 à 19 h, au centre communautaire
situé au 387, rue Principale, Stoke, J0B 3G0**

Vous êtes membre de la Coopérative de solidarité des stokoïs et stokoïses ?
Participez à votre assemblée générale annuelle !



Joignez-vous à nous pour faire le point sur les réalisations de votre coopérative et participer aux décisions qui façonneront son avenir !

Ouverture des portes : dès 18 h pour l'inscription

Pour plus d'information : coopdesstokoïs@gmail.com
ou passez nous voir en magasin!



Le club FADOQ 2e et 3e âge de Stoke vous invite à la

SOIRÉE DU PRINTEMPS

À LA SALLE LES APPALACHES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

AVEC L'ORCHESTRE ESTELLE ET RAY

LE SAMEDI 5 AVRIL 2025, 20 H

Apportez vos consommations!

10\$

BIENVENUE
À TOUS!

Dissolution de Globale Local

Par Yannick Perreault, président



Les membres de l'organisme, Globale Local, ont voté en faveur de la dissolution de l'organisme à but non lucratif. Cette décision a été prise conformément à nos statuts et aux lois en vigueur.

En vertu de cette décision, Globale Local cessera toutes ses activités et s'engage à respecter toutes les obligations financières et légales. En effet, elle prévoit effectuer une déclaration d'intention de dissolution et faire la demande de dissolution auprès des autorités compétentes (registraire des entreprises du Québec). Tous les documents relatifs à la dissolution de l'organisme Globale local seront donc déposés auprès des autorités compétentes, conformément aux exigences légales.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes, organismes et associations, qui ont soutenu Globale Local et son projet majeur, soit le Marché public de Stoke, tout au long de ses 4 années d'existence. Votre collaboration et votre engagement furent très précieux et nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus d'information sur cette dissolution, n'hésitez pas à nous contacter au bella.j.pub@gmail.com.

Une invitation du Cercle de fermières Stoke



EXPO-VENTE

DU CERCLE DE FERMIERES - STOKE

LE SAMEDI 26 AVRIL 2025, 8 H 30 À 15 H 30

À LA SALLE LES APPALACHES
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Les artisans et fermières sur place
vous présenteront leurs réalisations !



Cooptel

La fibre optique à la maison la plus coopérative qui soit!





PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS

Vous êtes ou connaissez un(e) professeur(e) stokois(e) intéressé(e) à donner des cours dans le cadre d'une programmation d'activités et de loisirs pour la Municipalité de Stoke ?

Espagnol, karaté, danse sociale, aquarelle, tricot, jardinage : la priorité est aux stokois(es) via un formulaire à remplir.



forms.gle/y_rPWihQRAb_vX4eFz5



Notre équipe dévouée est là pour vous offrir un service de qualité.

Venez découvrir une équipe engagée et bienveillante!

Service de livraison à Stoke les mardi et vendredi!

Ariane Plourde
Votre pharmacienne propriétaire
 Brunet Fleurimont



Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h

1055, 12^e av. Nord, local 102,
Sherbrooke, QC, J1E 2X4
819 346-2222